

MINISTERE DE L' AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DGRE – DGAEUE – SP PAGIRE –
ONEA



BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

**RAPPORT DES TRAVAUX DES GROUPES
THEMATIQUES
DE LA REVUE CONJOINTE 2011
DU PN-AEPA ET DU PAGIRE**

Groupe Thématique N° 4 :

PAGIRE

Février 2011

Sommaire

LISTE DES ABREVIATIONS	4
RESUME EXECUTIF	6
I – INTRODUCTION	7
II – CONSTATS, ANALYSES ET RECOMMANDATIONS.....	8
2.1 Etat de mise en œuvre des mesures prioritaires 2010.....	8
2.2 Question principale N° 1 : Quelles actions entreprendre pour l’opérationnalisation des agences de l’eau ?.....	10
2.2.1 Constats par Agence.....	10
2.2.2 Analyses.....	11
2.2.3 Recommandations.....	12
2.2.4 Mesures retenues.....	12
2.3 Question principale N° 2 : Quelles sont les activités à mettre en œuvre pour l’application effective de la Contribution financière en matière d’eau (CFE) ?.....	12
2.3.1 Constats.....	12
2.3.2 Analyse	13
2.3.3 Recommandations.....	13
2.3.4 Mesure retenue.....	13
2.4 Question principale N° 3 : Quelles sont les mesures à entreprendre pour l’opérationnalisation du Système National d’Information sur l’Eau (SNIEau) ?.....	14
2.4.1 Constats.....	14
2.4.2 Analyses.....	14
2.4.3 Recommandations.....	15
2.4.4 Mesures retenues.....	16
2.5 QUESTION PRINCIPALE N°4 : Comment intégrer les principes de la GIRE dans l’opérationnalisation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et Comment assurer la prise en compte de la GIRE dans le Programme National du Secteur Rural (PNSR)?	16
2.5.1 QUESTION SECONDAIRE 4.1 : Comment intégrer les principes de la GIRE dans l’opérationnalisation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) ?	16
2.5.2 QUESTION SECONDAIRE 4.2 : Comment assurer la prise en compte de la GIRE dans le Programme National du Secteur Rural (PNSR)?	18
III – MESURES A METTRE EN ŒUVRE AVANT LA REVUE 2012	19
MESURES « PRIORITAIRES ».....	25
Recommandation urgente	25
IV – BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE THEMATIQUE PENDANT LA REVUE 2011.....	25
Annexes.....	26
ANNEXE 1 : Listes des membres du groupe thématique 4 pendant la revue 2011.....	27
ANNEXE 2 : Planning des travaux du groupe thématique 4.....	29

ANNEXE 3 : Rapport de la mission terrain réalisée par le groupe thématique 4 au cours des travaux de la revue 2011.....	30
ANNEXE 4 : Rapport sommaire d'exécution des finances du groupe thématique 4.....	36
ANNEXE 5 : Rapport bilan de la mise en œuvre des mesures prioritaires 2010 du groupe thématique 4.....	36

LISTE DES ABREVIATIONS

ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
ARBF	Association des Régions du Burkina Faso
ARD	Ambassade Royale de Danemark
Asdi	Agence suédoise de développement international
ASEA	Appui au Secteur de l'Eau et de l'Assainissement
BPO	Budget Programme par Objectif
CC	Comité de Coordination
CEDRES	Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche économiques et sociales
CFE	Contribution financière en matière d'eau
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CISE	Comité inter services de l'Eau à l'échelle régionale
CLE	Comité Local de l'Eau
CNEau	Conseil National de l'Eau
CNP	Comité National de Pilotage
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût
CTE	Comité Technique de l'Eau
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DGACV	Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales

DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
GWP/AO	Global Water Partnership/ Afrique de l'Ouest
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGEV	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le bassin de la Volta
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PARCODIEau	Participation des Communautés de base au Dialogue sur les politiques en matière d'Eau
PFC	Protocole de Financement Commun
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PNE	Partenariat National de l'Eau
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SP/CONEDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
SP/PAGIRE	Secrétariat Permanent du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
SP/PPF	Secrétariat Permanent des Politiques et Programmes Financiers
ST	Secrétariat Technique
TDR	Termes de Référence
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
VREO	Valorisation des Ressources en Eau de l'Ouest

RESUME EXECUTIF

Le groupe 4 institué pour l'analyse de la thématique « PAGIRE » de la revue conjointe 2011 à été installé le 1^{er} février 2011. Le groupe avait pour mandat de proposer des mesures en vue d'accélérer la mise en œuvre effective des actions prioritaires du PAGIRE à l'horizon 2011-2012.

Le groupe a tenu une série de réunions qui ont consisté notamment à l'amendement et la validation de ses TDR, à l'élaboration de son chronogramme de travail ainsi qu'à la préparation et la tenue de l'atelier de travail à Kaya (Province du Sanmatenga) du 10 au 12 février 2011. Cet atelier a permis d'échanger sur le thème et de formuler des recommandations.

Les travaux de l'atelier ont été soutenus par une rencontre avec les membres du Comité Local de l'Eau (CLE) des Lac Dem et Sian, la visite des installations d'approvisionnement en eau potable de la ville de Kaya à partir du lac Dem ainsi que du barrage souterrain de Naré dans la province du Namentenga.

A l'issue de ses travaux, le groupe a retenu des recommandations prioritaires qui sont :

1. Recrutement et affectation de personnel minimum au profit des agences en attendant l'étude du Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) du secteur de l'eau ;
2. Accélération de la prise du décret relatif à la taxe de prélèvement d'eau brute au profit des agences et démarrage du recouvrement.

Ces recommandations sont assorties de mesures qui doivent être mises en œuvre dans les meilleurs délais pour contribuer à rendre la GIRE effective au Burkina Faso à l'horizon 2015.

I – INTRODUCTION

Le secteur de l'eau a entrepris différentes réformes pour une gestion concertée et durable des ressources en eau en vue de satisfaire les besoins pour les différents usages.

Ces réformes se déclinent à travers deux principaux programmes que sont le PAGIRE et le PNAEPA. Ces programmes connaissent aujourd'hui une avancée significative grâce à l'engagement du Gouvernement et de ses Partenaires Techniques et Financier (PTF).

Au cours de l'année 2009, un Cadre Partenarial a été établi entre le Gouvernement et les PTF pour l'appui sectoriel "Eau et Assainissement" (PN-AEPA/PAGIRE) qui constitue le cadre de dialogue et l'articulation des 3 modalités d'appui des PTF signataires du Mémoire d'entente de janvier 2007 en appui au PN-AEPA : l'appui budgétaire sectoriel, le fonds commun et les procédures propres des PTF (modalité "projet")

Afin de parvenir à une coordination et une concertation bénéfique pour le secteur, le Burkina Faso et ses PTF se sont engagés à suivre et évaluer ensemble la mise en œuvre des principaux programmes et autres actions entreprises dans le secteur de l'eau, d'où l'institution de cadres de concertations et de coordination. Dans cette dynamique, la revue conjointe annuelle constitue le cadre de référence pour les concertations entre le gouvernement et les PTFs.

Cette revue, au début circonscrite uniquement au PN-AEPA (2008 et 2009) a été étendue en 2010 au PAGIRE qui est l'outil opérationnel pour la mise en œuvre de la GIRE. En effet, la prise en compte du PAGIRE dans la revue conjointe annuelle du secteur de l'eau est plus qu'important au regard de la nécessité d'aborder les questions liées à l'eau de manière globale et appropriée aux intérêts des différents acteurs.

Présidé par M. Fulgence KI, Secrétaire Permanent du PAGIRE et coprésidé par M. Peter JORGENSEN, Conseiller Eau et Assainissement de l'Ambassade du Royaume de Danemark, le groupe 4 a élaboré des TDR assortis d'un chronogramme de travail pour l'analyse de la thématique qui lui a été confiée à savoir « *proposer des mesures en vue d'accélérer la mise en œuvre effective des actions prioritaires du PAGIRE à l'horizon 2011-2012* ».

Ce chronogramme qui s'insère dans celui de la revue a été structuré autour d'une série de réunions et d'un atelier de travail qui s'est tenu du 10 au 12 février 2011 à Kaya (province du Sanmatenga).

Cet atelier avait comme objectif d'échanger sur les différents thèmes soumis à l'analyse du groupe et de formuler des recommandations y relatives.

L'atelier a consisté en des travaux de groupes et de travaux en plénière sur les thèmes majeurs inscrits à son ordre du jour. Il a également servi de cadre d'échanges d'expériences à travers des exposés et des présentations faits par des membres du groupe sur des thématiques en lien avec la GIRE :

- i. « Croissance verte, défis et opportunités pour le Burkina », par le représentant de l’Ambassade du Royaume de Danemark
- ii. « coût et prix de l’eau : vers une tarification durable des ressources eau dans le sahel du Burkina Faso », par le représentant du CEDRES
- iii. « Note sur la pollution dans la zone industrielle de Kossodo dans la ville de Ouagadougou », par le représentant de l’ONEA
- iv. «Technologie du barrage souterrain de Naré, province du Namentenga Burkina Faso », par le représentant du SP/CONEDD

Enfin, des sorties de terrain ont été réalisées et ont porté sur une rencontre d’échange avec les membres du CLE des lacs DEM et SIAN, la visite des installations d’approvisionnement en eau potable de la ville de KAYA à partir du lac DEM ainsi que du barrage souterrain de NARE dans la province du Namentenga.

Au terme de l’ensemble de ces activités, le groupe thématique GIRE a produit le présent rapport qui est soumis au secrétariat technique.

Ce rapport présente les constats issus de l’analyse des thèmes, au vu desquels le groupe a formulé des recommandations.

Les principales questions auxquelles le groupe thématique a été appelé à répondre sont structurées en quatre sous thèmes ainsi formulés :

1. Quelles sont les actions à entreprendre pour l’opérationnalisation des agences de l’eau?
2. Quelles sont les activités à mettre en œuvre pour l’application effective de la Contribution Financière en matière d’Eau (CFE) ?
3. Quelles sont les mesures à entreprendre pour l’opérationnalisation du Système National d’Information sur l’Eau (SNIEau) ?
4. Comment intégrer les principes GIRE dans l’opérationnalisation de la SCADD et dans les programmes sectoriels (Programme National du Secteur Rural –PNSR et autres) ?

Le choix de ces thèmes se justifie par le contexte actuel de la GIRE au Burkina Faso, marqué par le démarrage de la deuxième phase du PAGIRE et dont l’objectif spécifique est que « *la GIRE est effective au Burkina Faso à l’horizon 2015* ». Il s’agit donc d’identifier les acquis et les contraintes qui pèsent sur les principaux leviers de l’opérationnalisation de la GIRE dans le pays, de les analyser et de proposer des recommandations et des mesures adaptées.

II – CONSTATS, ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

2.1 Etat de mise en œuvre des mesures prioritaires 2010

L’état de mise en œuvre des mesures prioritaires 2010 suivis par le groupe se présente comme suit :

1. Mesure prioritaire n°8 : Mettre en place les trois agences de l'eau des Cascades, du Liptako et du Gourma et opérationnaliser les agences de l'eau du Mouhoun et du Nakanbé

Cette mesure est partiellement réalisée.

- En effet à ce jour l'agence de l'eau des Cascades a été créée le 22 mars 2010 après celle du Mouhoun intervenue le 20 janvier 2010. Les noyaux techniques de ces deux agences ont été mis en place, leurs lettres de mission ont été définies et leur opérationnalisation est en cours avec l'appui du MCA ;
- En ce qui concerne les agences de l'eau du Gourma et du Liptako, elles ont été également mise en place mais avec un retard, à travers la signature des conventions constitutives respectivement les 24 et 31 janvier 2011. Leur opérationnalisation sera amorcée en 2011 ;
- L'agence de l'eau du Nakanbé connaît un début d'opérationnalisation. Son Directeur Général a été nommé et installé le 13 octobre 2010. Ses organes (Comité de Bassin, Conseil d'Administration) tiennent régulièrement leurs sessions ;
- Le Plan de Développement des Ressources Humaines des agences n'a pas encore été élaboré ;
- Les activités relatives à la mise en œuvre de la CFE ont été entamées mais non achevées.

2. Mesure prioritaire n°9 : Elaborer un Budget Programme par Objectif (BPO) 2011-2013 de la GIRE, d'ici fin septembre 2010 en vue de la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds avant fin 2010

La mise en œuvre de cette mesure a connu un retard de démarrage lié entre autres à la nécessité de bien définir les démarches et les interactions entre ce BPO et les autres BPO élaborés ou en cours d'élaboration (BPO PNAEPA, BPO MAHRH); par ailleurs, il devait s'inscrire dans la dynamique de la directive de l'UEMOA en la matière.

Le processus a cependant connu des avancées avec l'élaboration des outils de collecte d'informations et des rencontres diverses de validation desdits outils. Au regard de l'importance du BPO en tant qu'outil de planification et de plaidoyer pour la GIRE, il convient de poursuivre la mise en œuvre de cette mesure en renforçant les appuis nécessaires.

3. Recommandation urgente : la prise en charge du personnel contractuel et fonctionnement du noyau technique de l'agence de l'eau du Nakanbé à partir du 1er avril 2010

Cette recommandation a été mise en œuvre mais avec un retard important lié aux procédures de mobilisation des fonds de la contrepartie nationale du PAGIRE phase 2.

En effet, cette contrepartie n'a pu être inscrite que lors de la révision budgétaire en juin 2010 sur la base de la convention de l'ASEA signée entre Danida et le Gouvernement Burkinabé en décembre 2009. La mise à disposition des fonds n'a été effective qu'en décembre 2010. L'une des conséquences a été le départ de trois (03) agents qualifiés et expérimentés, ce qui a eu pour effet, de retarder la mise en œuvre du programme.

Toutefois, l'équipe a de nouveau été renforcée à travers l'affectation de sept (7) agents en fin 2010 dont six (06) ont effectivement pris service.

- Une attention particulière devra être accordée dans l'avenir à la mobilisation des ressources nécessaires au fonctionnement des structures de mise en œuvre de la GIRE (SP/PAGIRE, DGRE, Agences, etc.) afin de parer à de telles situations.

2.2 Question principale N° 1 : Quelles actions entreprendre pour l'opérationnalisation des agences de l'eau ?

2.2.1 Constats par Agence

Les 5 Agences de l'Eau ont été créées. Cependant, conformément à la stratégie de mise en place progressive adoptée par le Gouvernement et les Partenaires, le degré d'opérationnalisation de chacune de ces Agences est variable.

Le tableau ci-après illustre l'état d'avancement de la mise en place de chacune des Agences de l'Eau.

AGENCES	ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DES AGENCES DE L'EAU (17/02/2011)							
	Siège	Convention	Noyau technique	Instances	CLE	SDAGE	SAGE	Remarques
Nakanbé	Ziniaré	Signée le 22/03/2007	Dissous	En place 20/02/2009	24 CLE	Non démarré ^A	Non démarré	Directeur général en fonction
Mouhoun	Dédougou	Signée le 22/01/2010	Mise en place	Non en place	3 CLE	Avant projet de SDAGE	Non démarré	Convention de financement MCA
Cascades	Banfora	Signée le 22/03/2010	Mis en place	Non en place	2 CLE	Avant projet de SDAGE	Non démarré	Convention de financement MCA
Gourma	Fada N'Gourma	Signée le 24/01/2011	Non en place	Non en place	3 CLE	Non démarré	Non démarré	
Liptako	Dori	Signée le 31/01/2011	Non en place	Non en place	3 CLE	Non démarré	Non démarré	

Instances = Existence d'un Comité de Bassin et du Conseil d'Administration.

A = Existence d'un état des lieux des ressources en eau du bassin de Nakanbé.

De ce tableau, on remarque trois niveaux d'opérationnalisation des Agences de l'Eau. Ce sont :

- Niveau avancé : Agence du Nakanbé qui dispose de ses instances, d'un directeur général en fonction et de 24 CLE.
- Niveau intermédiaire : Agences du Mouhoun et des Cascades qui disposent d'un noyau technique, d'un avant projet de SDAGE et d'une convention de financement.
- Niveau de démarrage : Agences du Liptako et du Gourma dont les conventions viennent d'être signées mais qui ne disposent pas encore de Noyau Technique.

2.2.2 Analyses

Conformément à la politique et stratégie de mise en place des organismes de gestion des Ressources en Eau, les cinq (05) agences de l'eau prévues sont toutes mises en place. Cependant, conformément à la stratégie de progressivité, elles ne sont pas toutes au même niveau d'opérationnalisation. L'Agence de l'Eau du Nakanbé est beaucoup plus opérationnelle avec la mise en place de tous les organes de gestion et de la Direction Générale. L'agence du Mouhoun et celle des Cascades sont au même niveau d'évolution avec la signature des conventions constitutives en 2010 et la mise en place des noyaux techniques. Les agences du Liptako et du Gourma sont à l'état embryonnaire avec juste la signature des conventions constitutives en janvier 2011. On remarque que pour ces deux agences, les noyaux techniques ne sont pas encore mis en place. De façon générale, les contraintes sont communes à toutes les agences et se résument comme suit :

Les contraintes d'ordre juridique et administratif

Elles sont liées principalement à la lenteur administrative et à la non signature de certains décrets et arrêtés nécessaires au fonctionnement des agences qui sont :

- le décret de délimitation des espaces de compétence ;
- les arrêtés d'approbation des conventions ;
- les textes d'application de la CFE.

Les contraintes d'ordre financier

Il s'agit essentiellement :

- de l'insuffisance de budget alloué aux agences
- du retard de déblocage des fonds ;
- de l'impossibilité de recouvrer la CFE au profit des agences faute de textes d'application.

Les contraintes liées aux ressources humaines

Il s'agit essentiellement de l'insuffisance de personnel en effectif et en expertise pour assurer le fonctionnement de l'ensemble des agences et le suivi des activités sur le terrain.

Les contraintes liées aux infrastructures et aux matériels

- le manque de locaux adéquats pour les Directions Générales et / ou Noyaux Techniques;
- le manque de matériels roulants ;
- le manque d'équipements informatiques et mobiliers.

2.2.3 Recommandations

L'opérationnalisation des différentes Agences de l'Eau passe nécessairement par la levée des contraintes ci-dessus citées. Ainsi, il faut :

1. Faire signer les décrets et arrêtés nécessaires au fonctionnement des agences dans les meilleurs délais ;
2. Accélérer la signature des textes relatifs à l'application de la taxe parafiscale au profit des agences ;
3. Accélérer le recrutement et l'affectation de personnel qualifié au profit des agences selon les besoins identifiés
4. Mettre à la disposition des agences de l'eau du matériel et équipement de travail adéquats (bureaux, matériel roulant, matériel informatique, etc.);
5. Rendre opérationnelle la police de l'eau ;
6. Transférer le matériel du Programme VREO et du PADSEA II aux agences de l'Eau du Mouhoun, des Cascades et du Nakanbé ;
7. Renforcer la DLSO en personnel pour le démarrage des activités de l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) et de l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG) en attendant la mise en place des Noyaux Techniques ou des Directions Générales, ainsi que le suivi des activités des autres agences ;
8. Elaborer le Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) du secteur de l'eau

2.2.4 Mesures retenues

1. Recrutement et affectation de personnel minimal nécessaire au profit des agences en attendant l'étude du PDRH.
2. Dotation conséquente des agences en ressources financières pour les rendre opérationnelles.

2.3 Question principale N° 2 : Quelles sont les activités à mettre en œuvre pour l'application effective de la Contribution financière en matière d'eau (CFE) ?

2.3.1 Constats

La loi sur la CFE a été adoptée par l'Assemblée Nationale depuis le 15 décembre 2009 et promulguée le 31 décembre de la même année. Les textes d'application suivants ont été élaborés et sont en attente d'approbation et/ou transmission au MEF par le Cabinet du Ministre :

- Le projet de décret portant détermination des taux et des modalités de recouvrement de la taxe de prélèvement de l'eau brute ;

- Le projet d'Arrêté conjoint portant constitution d'une Commission interministérielle pour la rédaction des projets de textes d'application de la Contribution Financière en matière d'Eau (CFE) ;

En outre, un formulaire de déclaration d'activités en matière de prélèvement d'eau brute a été élaboré

2.3.2 Analyse

Le suivi des projets de textes introduits au cours du premier semestre 2010 dans le circuit d'approbation s'est révélé infructueux. La non-approbation du décret d'application de la Loi constitue le nœud du problème relatif à la mise en œuvre de la CFE.

Du fait de la non prise des textes, des actions d'envergure de sensibilisation, basées sur les textes ne peuvent jusque là être réellement conduites. Elles se limitent à des actions d'information lors des ateliers sur les thèmes principaux de la GIRE (Politique, PAGIRE, Loi, etc.).

Il est donc noté un faible niveau d'appropriation des textes et procédures liés à la mise en œuvre de la CFE.

2.3.3 Recommandations

- Sur l'accélération de la prise des textes
Considérant que la loi sur la CFE a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 15 décembre 2009 et promulguée le 31 décembre 2009,
Le Groupe Thématique 4 encourage le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de Ressources Halieutiques à poursuivre dans la bonne direction et à faire adopter les textes dans les meilleurs délais ;
- Sur le mémorandum d'entente gouvernement- partenaires pour la GIRE en général et la CFE en particulier,
Le Groupe Thématique 4 recommande la mise en place d'un pool pour mener le plaidoyer y relatif.

2.3.4 Mesure retenue

Accélération de la prise du décret relatif à la taxe de prélèvement d'eau brute au profit des agences et démarrage du recouvrement.

2.4 Question principale N° 3 : Quelles sont les mesures à entreprendre pour l'opérationnalisation du Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau) ?

2.4.1 Constats

Un Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau) est une chaîne opérationnelle qui vise à fournir aux décideurs politiques, aux planificateurs, aux collectivités locales, aux exploitants de l'eau, toute information relative aux ressources en eau, à ses usages, aux risques liés à cette ressource, aux besoins en eau de l'environnement. Un tel système est un fondement essentiel à la GIRE.

- Sept (07) grands types de données ont été identifiés et portent sur (i) les ressources en eau, (ii) les usages de l'eau, (iii) les risques, (iv) les réseaux de suivi, (v) les données géographiques, (vi) les données documentaires et (vii) l'assainissement ;
- l'optimisation et la modernisation d'une partie des réseaux (pluviométrique, hydrométrique et piézométrique) ;
- la mise en place des dispositifs de collecte de données ;
- la construction de la première tranche du laboratoire d'analyses des eaux brutes;
- les protocoles d'échange des données ont été élaborés ;
- le traitement des données par le niveau central et déconcentré est assuré;
- la Base de Données du SNIEau est en cours de finalisation ;
- des annuaires, des dépliants, des affiches, des cartes et des publications analytiques ont été élaborés ;
- neuf (9) nouveaux centres régionaux de documentation et d'information sur l'eau ont été mise en place ;
- le site web « eaurburkina » a été dynamisé ;
- les taux d'accès à l'eau potable ont été actualisés avec l'harmonisation du fichier village de la Base de Données INOH et celui de l'INSD et l'intégration des données populations RGPH 2006.

2.4.2 Analyses

Le SNIEau constitue un outil fondamental et incontournable pour la GIRE (planification, gestion quantitative et qualitative, règlement de conflits, etc.) tant au niveau national qu'international (planification et gestion des ressources partagées, etc.).

La mise en place et le développement du SNIEau ont connu des avancées significatives au regard des activités menées ci-dessus ; cependant, le processus rencontre quelques difficultés pour son opérationnalisation effective. Ce sont entre autres:

- l'insuffisance des moyens financiers pour la réalisation de certaines activités (mise à jour de la BD retenues d'eau, réalisation de l'état des lieux de la qualité de l'eau, réalisation d'études complémentaires dans le domaine de l'eau, ...);
- l'insuffisance des moyens humains, logistiques et bureautiques;
- l'inadaptation des procédures de passation des marchés pour l'acquisition de certains matériels et consommables et non déblocage des budgets à temps pour le suivi;
- le manque d'équipements et de mesures appropriés pour faire face aux risques liés à la collecte des données;
- la vétusté et l'insuffisance des réseaux de collecte (météo, hydro, piézo);
- la multiplicité des bases de données (différence de format et de structure des données);
- la vétusté des locaux au niveau central et régional.

2.4.3 Recommandations

- Recruter ou mettre à disposition le personnel requis (1 informaticien, 1 documentaliste, 8 Aides-documentalistes, 1 hydro-chimiste, 1 agent de liaison);
- Mettre à disposition les ressources financières nécessaires pour le renforcement des réseaux de suivi, le fonctionnement du dispositif, la réalisation des études complémentaires, la mise à jour de la base de données retenues d'eau du Burkina, l'opérationnalisation de la nouvelle base de données, l'acquisition de logistique;
- Trouver un mécanisme simplifié de mise à disposition des budgets de fonctionnement et d'acquisition de certains matériels et consommables;
- Renforcer les capacités et motiver les personnes chargées de la collecte des données de base (dotations en moyens de déplacement, augmentation des primes, dotation en équipement de protection et de sécurité, ...);
- Créer une meilleure synergie dans la collecte et le traitement des données;
- Améliorer le cadre de travail de la DEIE;
- Rétablir de réseau hydrométrique avant Mai 2011;
- Faire la mise à jour des ouvrages d'eau de surface (Base de Données sur les retenues d'eau);
- Commencer la réalisation de l'étude de l'état des lieux sur la qualité de l'eau au second trimestre;
- Renforcer les dispositifs de mise à jour des données;
- Achever et équiper le laboratoire d'analyse d'eau de la DGRE;
- Mobiliser les ressources pour la réalisation des études complémentaires (Etude sur l'exploitation des ressources souterraines de la plaine du Gondo et étude sur l'arsenic).

2.4.4 Mesures retenues

1. Rétablir le réseau hydrométrique avant Mai 2011 ;
2. Mobilisation du financement pour la réalisation de l'état des lieux sur la qualité des eaux ;
3. Opérationnalisation du laboratoire d'analyse des eaux de la DGRE.

2.5 QUESTION PRINCIPALE N°4 : Comment intégrer les principes de la GIRE dans l'opérationnalisation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et Comment assurer la prise en compte de la GIRE dans le Programme National du Secteur Rural (PNSR)?

2.5.1 QUESTION SECONDAIRE 4.1 : Comment intégrer les principes de la GIRE dans l'opérationnalisation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) ?

2.5.1.1 Constats

- la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) est un document de référence qui n'est pas encore opérationnel. Ses outils opérationnels (manuel de suivi, politiques et programmes sectoriels...) peuvent être toujours renforcés par les principes GIRE ;
- la SCADD reconnaît une « dégradation des ressources en eau », le sous point 1.3.2 y est consacré ;
- la question de la gestion durable des ressources en eau est reconnue comme un défi à relever dans le contexte du changement climatique (sous point 1.3.6, dernier paragraphe) ;
- la SCADD intègre les principes du Développement durable qui sont les fondements des principes de la GIRE ; cependant, il n'en fait pas explicitement mention ;
- l'élaboration du manuel de suivi de la SCADD est en perspective. Cela pourrait être une opportunité pour renforcer les principes GIRE dans la mise en œuvre de la SCADD ;

Il est dit que « la SCADD mettra en synergie les trois dimensions du développement durable que sont : (i) l'efficacité économique qui vise les objectifs de croissance et d'efficience de la gestion de l'économie, (ii) la viabilité environnementale qui vise à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles et (iii) l'équité sociale qui vise à satisfaire les besoins humains et à répondre à des objectifs d'équité et de cohésion sociale ».

Cependant, les indicateurs de l'objectif 71 restent axés spécifiquement sur la gestion des terres, la gestion des forêts, la biodiversité, et la question de l'eau est abordée sous l'angle de l'approvisionnement en eau potable et assainissement.

La SCADD distingue les piliers de la croissance accélérée parmi lesquels l'agriculture, l'élevage et la foresterie. Les autres aspects comme les usages de la ressource et la gestion se retrouvent dans d'autres axes. A cet effet, la gestion des ressources en eau peut s'ancrer dans l'axe 4 : prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement avec :

1. le programme « *Gestion de l'environnement et l'utilisation optimale des ressources naturelles* » et l'action « *Renforcer les programmes d'atténuation de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement* » ;
2. le programme « *Mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire* » et l'action « *Elaborer les schémas d'aménagement au niveau national et régional ainsi que les schémas sectoriels* ».

2.5.1.2 Analyse

Les constats font ressortir que la gestion durable des ressources en eau, englobée dans la gestion des ressources naturelles, est abordée dans la SCADD. Cependant, compte tenu de l'importance de la Gestion intégrée des ressources en eau, il aurait été souhaitable que la question ressorte explicitement aussi bien dans la matrice des programmes et actions que dans la matrice des indicateurs.

2.5.1.3 Recommandations

- mettre à profit les assises des instances de suivi de la SCADD (revue annuelle, revue sectorielle, revue régionale) pour proposer la prise en compte explicite et concrète des principes GIRE ;
- intégrer dans la matrice et le manuel à élaborer les indicateurs portant sur le processus GIRE, la qualité, la quantité et la valorisation de l'eau ;

2.5.1.4 Mesure retenue

Intégration d'au moins trois (03) indicateurs GIRE dans la matrice de performance de la SCADD.

¹ Assurer un environnement durable

2.5.2 QUESTION SECONDAIRE 4.2 : Comment assurer la prise en compte de la GIRE dans le Programme National du Secteur Rural (PNSR)?²

2. 5.2.1 Constats

- le Programme national du secteur rural (PNSR) est dans sa phase de finalisation et le processus de sa validation est en perspective ;
- le Secrétariat Permanent du PAGIRE ainsi que la DGRE et les Agences ont été associés à l'élaboration du programme. Notamment, le Secrétaire Permanent a été désigné responsable de la finalisation du programme : « Gestion durable des eaux, des sols et sécurisation foncière en milieu rural » et les objectifs opérationnels de 7 à 10 de ce volet sont bâtis autour des résultats du PAGIRE ;
- le risque subsiste quant à la suppression du volet « Gestion durable des eaux, des sols et sécurisation foncière en milieu rural » du PNSR.

2. 5.2.2 Analyse

La question de la GIRE est prise en compte dans la version actuelle du PNSR. Cependant, si la proposition de suppression du volet « Gestion durable des eaux, des sols et sécurisation foncière en milieu rural » venait à être adoptée, cela rendrait la GIRE moins visible avec pour conséquence la mobilisation difficile de ressources financières supplémentaires au profit direct de la GIRE.

2. 5.2.3 Recommandation

Maintenir l'intégralité du volet « Gestion durable des eaux, des sols et sécurisation foncière en milieu rural » dans le PNSR.

2. 5.2.4 Mesure retenue

Analyse de la prise en compte effective des principes GIRE dans les autres volets en lien avec la ressource en eau.

² Le groupe n'a pu dans son analyse aller au-delà du sous volet « Gestion durable des eaux, des sols et sécurisation foncière en milieu rural du PNSR »

III – MESURES A METTRE EN ŒUVRE AVANT LA REVUE 2012

Tableau de planification de la mise en œuvre des mesures

Intitulé de la mesure	Activités à réaliser	Délai de réalisation	Responsables/associés	Commentaires
<p><u>Mesure N°1</u></p> <p>Recrutement et affectation de personnel minimum nécessaire au profit des agences en attendant l'étude du PDRH.</p>	<p><i>Faire un état des besoins en personnels minimal par agences</i></p>	<p>Fin Mai</p>	<p>Responsables des agences</p> <p>DGRE</p>	
	<p><i>Affecter le personnel minimal requis dans les agences</i></p>	<p>Fin Septembre</p>	<p>DRH/MAHRH</p> <p>DGRE</p> <p>SP/PAGIRE</p>	
	<p><i>Recruter du personnel complémentaire</i></p>	<p>Fin Juin</p>	<p>SP/PAGIRE</p> <p>DRH/MAHRH</p> <p>DGRE</p> <p>Agences</p>	<p>Personnel d'appui et personnel cadre</p>

<u>Mesure N°2</u> Dotation conséquente des agences en ressources financières pour les rendre opérationnelles.	<i>Faire un état des besoins en ressources financières par agence</i>	Fin mars	Responsables des agences	
	<i>Inscrire les budgets dans les différents titres de l'avant projet du budget de l'Etat 2012 (personnel, fonctionnement, investissement, ...) et suivre</i>	Fin avril	DGRE Agences SP-PAGIRE DAF/MAHRH	
<u>Mesure N° 3</u> Accélération de la prise du décret relatif à la taxe de prélèvement d'eau brute au profit des agences et démarrage de la collecte	<i>Encourager le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de Ressources Halieutiques à poursuivre dans la bonne direction et à faire adopter les textes dans les meilleurs délais</i>	Fin Juin	DG/DGRE SP/PAGIRE SG/MAHRH	
	<i>Lancer le processus de recouvrement de la CFE</i>	Fin Septembre	DLSO SP/PAGIRE MEF	Recevoir les premiers versements de la CFE
<u>Mesure N°4</u> Rétablissement du réseau hydrométrique avant Mai 2011	<i>acquérir les équipements et matériels de réhabilitation</i>	Fin Mars	DEIE DRAHRH Direction de la météorologie	

	<i>Réfectionner/réhabiliter les stations hydrométriques</i>	Fin Mai	DEIE DRAHRH Direction de la météorologie	
<u>Mesure N°5</u> Mobilisation du financement pour la réalisation de l'état des lieux sur la qualité des eaux	<i>Finaliser les TDR de l'étude d'état des lieux</i>	Fin Avril	DGRE SP/PAGIRE ONEA LNSP MEDD BUMIGEB DGSP CNEau CPCR-Eau Agences	

	<i>Tenir un atelier de plaidoyer</i>	Fin Juin	DGRE SP/PAGIRE	
	<i>Elaborer et soumettre des fiches de requêtes de financements</i>	Décembre	DGRE SP/PAGIRE	
<u>Mesure N°6</u>	<i>Acquérir les équipements</i>	Juillet	DAF/MAHRH DGRE	
Opérationnalisation du laboratoire d'analyse des eaux de la DGRE	<i>Renforcer les capacités du personnel</i>	Décembre	DGRE	

<p><u>Mesure N°7</u></p> <p>Intégration d'au moins trois (03) indicateurs GIRE dans la matrice de performance de la SCADD</p>	<p><i>Tenir un atelier pour valider des indicateurs GIRE à proposer au comité national de pilotage de la SCADD</i></p>	<p>Avril</p>	<p>SP/PAGIRE</p> <p>Agences</p> <p>DGRE</p> <p>DEP/MAHRH</p> <p>PTF</p> <p>ONG</p>	<p>Atelier doit regrouper l'ensemble des acteurs GIRE et le produit doit être prêt au début du processus d'élaboration du manuel de suivi de la SCADD</p>
	<p><i>Tenir des concertations avec les acteurs de l'opérationnalisation des instruments de mise en œuvre de la SCADD sur la prise en compte des indicateurs GIRE</i></p>	<p>Continue</p>	<p>SP/PAGIRE</p> <p>SP/PPF</p> <p>DEP/MAHRH</p> <p>DGCOOP</p>	<p>Entreprendre dès à présent des contacts avec des acteurs cibles de l'opérationnalisation de la SCADD afin de les informer que les acteurs de la GIRE sont en train de préparer des propositions d'indicateurs GIRE pour intégration dans la matrice et le manuel de suivi de la SCADD</p>
<p><u>Mesure N°8</u></p> <p>Analyse de la prise en compte effective des principes GIRE dans les autres volets en lien avec la ressource en eau</p>	<p><i>Rédiger un rapport sur la prise en compte des principes de la GIRE dans les autres volets du PNSR</i></p>	<p>Mars 2011</p>	<p>SP/PAGIRE</p> <p>DEP/MAHRH</p> <p>DGRE</p> <p>Agences</p>	<p>Faire l'analyse de la prise en compte des principes GIRE dans les autres volets et identifier des propositions pertinentes pour combler les insuffisances dans ces volets</p>

	<i>Initier des rencontres avec les comités d'élaboration des autres volets du PNSR afin de discuter des propositions du rapport</i>	Avril 2011	SP/PAGIRE DEP/MAHRH Responsables des volets du PNSR SP/CPSA	Tenir des réunions avec les comités d'élaboration des autres volets sur les propositions de prise en compte des principes GIRE dans ces volets
	<i>Suivre la mise en œuvre des propositions issues des concertations avec les responsables des autres volets du PNSR</i>	Mai-juin 2011	SP/PAGIRE Membres du Groupe Thématique 4	Faire le suivi de la prise en compte des propositions issues du dialogue avec les autres volets dans le document final du PNSR

MESURES « PRIORITAIRES ».

1. Recrutement et affectation de personnels minimum requis au profit des agences en attendant l'étude du PDRH;
2. Accélération de la prise du décret relatif à la taxe de prélèvement d'eau brute au profit des agences et démarrage du recouvrement.

Recommandation urgente

Rétablir le réseau hydrométrique avant Mai 2011

IV – BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE THEMATIQUE PENDANT LA REVUE 2011

- ***La participation des membres/des responsables (sur 25 structures invitées, 21 structures étaient effectivement présentes)***

La participation était satisfaisante au regard du nombre de structures (sur 25 structures invitées, 21 structures étaient effectivement présentes) ;

- ***La qualité des interventions/présentations/documents sur la base desquels le groupe a travaillé***

Les interventions et les présentations étaient appropriées aux thèmes traités.

La documentation était suffisante et pertinente, mais certains étaient provisoires (SCADD, PNSR) ;

- ***L'organisation des réunions et sorties de terrain***

L'organisation des réunions était satisfaisante. La sortie a été très bénéfique car elle a permis de s'imprégner des réalités de la mise en œuvre de la GIRE d'une part, et de se concentrer sur les travaux thématiques. Toutefois, le délai imparti à l'organisation de la sortie de terrain a été insuffisant.

- ***Les difficultés rencontrées***

Les contraintes liées au temps surtout pour les travaux des groupes

Les budgets devront être plus flexibles afin de pouvoir être affinés et finalisés après l'installation des groupes thématiques ;

Lourdeur de la revue (surcharge de travail pendant la revue).

Annexes

ANNEXE 1 : Listes des membres du groupe thématique 4 pendant la revue 2011

	Structure	Nom/prénom	Téléphone	Adresse mail
responsable	SP/PAGIRE	KI T. Fulgence	70 26 99 72	fulgenceki@gmail.com
Co-responsable	DANIDA	JØRGENSEN Peter	50 32 85 40	petjor@um.dk
Rapporteur	SP/PAGIRE	SOMDA V.H Romaric	70 73 40 58	romaric.somda@yahoo.fr
Rapporteur	DLSO/DGRE	COMPAORE Boukaré	76 00 28 79	boukare_comp@yahoo.fr
Rapporteur	PNE-BF	OUEDRAOGO R . Marc	70 16 35 00	rellymarc@yahoo.fr
Responsable organisation/logistique du GT	SP/PAGIRE	SOMDA V.H Romaric	70 73 40 58	romaric.somda@yahoo.fr
Responsable administration finances du GT	SAF/SP-PAGIRE	SEDOGO/NADIE Zénabou	70 29 99 97	zenabounadie@yahoo.fr
Membres				
représentants administration/secteur public	SP/PAGIRE	BARRY Djibril	70 11 77 91	bdjibril@gmail.com
		PALM /ZOWELENGRE Emma	70 00 37 04	zowemmy@yahoo.fr
		HANSBURY Paul	70 60 90 43	Hansbury_paul@hotmail.com
		KONATE SIDIBE/Salamata	76 00 45 05	sidibesalamata@yahoo.fr
	DLSO	SANKARA/ BASSONON Sandrine	70 26 60 74	bassonon_sandrine@yahoo.fr
		SAMTOUMA N. Frédéric	70 45 05 98	fredericsamtouma@yahoo.fr
		BELEMLILGA Eléonore	70 43 43 32	elobf@yahoo.fr
		SOMDA Wenceslas	78 84 83 14	somda_wens@hotmail.com/wensooo@gmail.com
	DEIE	ZOUNGRANA Jacqueline	70 22 43 28	zougjac@yahoo.fr
		MIHIN Jean- pierre	70 43 72 65	mihinjean@gmail.com
		NIKIEMA Valentin	70 66 73 90	ny_val@yahoo.fr
		OUATTARA Cheick Abdramane	70 19 42 72	o.cheick@gmail.com
		KABORE W. Ghislain A	70 43 44 02	wghislain@gmail.com
		TIROGO Justine	71 26 05 10	Justine.tirogo@yahoo.fr
	DMRE	OUEDROGO Clarisse	70 73 12 83	ouedyamcla@yahoo.fr
	AEC	OUEDRAGO Kimsé Laurent	70 16 95 14	ki_laurent@yahoo.fr /okilaurent@gmail.com
AEM	CONGO Moustapha	70 39 70 88	congombf@yahoo.fr	

Revue conjointe PN-AEPA/PAGIRE 2011

		OUEDRAOGO S. Nestor	70 17 16 07	ouedranestor@yahoo.fr
AEN		MILLOGO Dibi	50 30 58 71/ 70 43 73 17	fredmilfr@yahoo.fr
		Drabo Képián	78 87 13 81	dkepián@yahoo.fr
		ZONGO S. Séraphin	70 26 27 24	dgaenakanbe@yahoo.fr
Direction Météo		OUEDRAOGO Ernest	70 02 42 00	ernest_ok@yahoo.com
ONEA		KY Séverin Alain	71 41 44 05	kyseval@yahoo.fr
DEP/MAHRH		SIRI F. Flore	70 23 18 98	fatsiri7@yahoo.fr
DRAHRH PLC		TRAORE OUO Denise	70 00 08 50/ 76 62 47 59	traore_denise@yahoo.fr / gnineouo@gmail.com
MCA-BF		CISSE Mamadou	75 79 04 56	mcisse@mcaburkina.org
DGCOOP		COMPAORE Abdoul-Momini	70 67 32 80	comabdoul2004@yahoo.fr
		OUOBA H. Tanguy	70 27 89 44	honoba@yahoo.fr
CEDRES		KONE Bougadare	78 87 10 70	bougadare@yahoo.fr
CNEau		KOUATE M. Lamine	70 20 00 66	laminekouate@yahoo.fr
DADI		DERRA Seimata	72 34 05 81	seimata_derra@yahoo.fr
SP/CONEDD		TRAORE Louis Blanc	70 26 79 51	lbtraore@yahoo.fr
représentants PTF	ASDI	COMPAORE Albert	50 49 61 76/ 78 80 88 60	albert.compaore@orda.se
représentants secteur associatif/ONG	GWI/UICN	TAPSOBA Ludovic	78 84 94 93	ludovic.tapsoba@yahoo.fr
		SOULAMA Drissa	70 13 36 21	drissa.soulama@iucn.org soul_amad@yahoo.fr
	Water Aid	DAMIBA Lucien	70 43 18 01	luciendamiba@wateraid.org
représentants collectivités territoriales	AMBF	SINARE T. Augustin	70 26 15 78/ 50 36 06 50	sinare.augustin@yahoo.fr
	ARBF	SYAN Patrice	70 31 69 35	patricesyan@yahoo.fr

ANNEXE 2 : Planning des travaux du groupe thématique 4

PERIODE/DATES	GROUPES THEMATIQUES	ACTIVITES	LIEUX	PRODUITS ATTENDUS	RESPONSABLE/ STRUCTURES/ PERSONNES DE RESSOURCES A IMPLIQUER
01 Février	GT4	INSTALLATION ET PREMIERE REUNION DES GT : Validation des TDR et planning de travail	DGPER	Compte rendu; TdR validés; Planning de travail	CC, ST, Tous les groupes
02-06 Février	GT4	REUNION : Préparation des rapports des sous groupes	divers	Compte rendu	Sous groupes
07 Février	GT4	REUNION : Examen des drafts des rapports des sous-groupes	SP/CPSA	Compte rendu	GT4
08 Février	GT4	REUNION : Préparation de la sortie de terrain	SP/PAGIRE	Compte rendu	Groupe restreint
10-12 Février	GT4	VISITE TERRAIN : Elaboration du rapport et visite terrain	KAYA	Compte rendu	GT4
15 Février	GT 4	REUNION : Validation du rapport	SP/PAGIRE	Rapport validé	Groupe restreint
17 Février	GT4	REUNION : Relecture du rapport	SP/PAGIRE	Rapport finalisé	GT4
18 Février	GT 4	Transmission du rapport thématique au Secrétariat technique	SP/PAGIRE	Rapport du groupe thématique 4	Rapporteur du Groupe; Secrétariat technique

ANNEXE 3 : Rapport de la mission terrain réalisée par le groupe thématique 4 au cours des travaux de la revue 2011

<p>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ***** SECRETARIAT GENERAL ***** REVUE CONJOINTE PNAEPA/PAGIRE 2011 ***** GROUPE THEMATIQUE 4 PAGIRE</p>		<p>BURKINA FASO ***** Unité - Progrès - Justice</p>

**COMPTE RENDU DE LA MISSION TERRAIN
DU GROUPE THEMATIQUE 4**

PAGIRE

Dans le cadre des travaux de la revue conjointe 2011 du PN-AEPA/PAGIRE, le groupe thématique 4 « PAGIRE » a effectué une mission de terrain les 10, 11 et 12 février 2011 à Kaya (Province du Sanmatenga).

Les points suivants ont fait l'objet de cette sortie :

- Rencontre d'échanges avec le CLE des lacs DEM et SIAN;
- Elaboration du rapport du GT4 ;
- Visite du barrage souterrain de Naré (province du Namentenga).

Avant de rencontrer le CLE, les membres du groupe GT4 ont visité les installations d'Approvisionnement en Eau Potable de la ville de Kaya à partir de la Station de pompage de l'ONEA au lac DEM.

1. Rencontre d'échanges avec le CLE des Lacs DEM et SIAN

Après avoir remercié les membres du CLE pour avoir accepté de rencontrer le groupe, le président du GT4, M. KI Fulgence a situé l'objectif de la visite qui est d'échanger sur les activités menées par le CLE et les difficultés rencontrées.

a) Mot du Secrétaire Général du CLE

Le SG du CLE, au nom du Président empêché a, à son tour, remercié le groupe. Il a ensuite présenté les difficultés que connaît le CLE :

➤ Fonctionnement

- Le SG a fait savoir que le CLE fonctionne difficilement pour des raisons de distance entre les membres;
- Des rencontres se tiennent mais pas d'actions concrètes ;
- Depuis 2009, les berges des lacs ont été délimités et même un projet de reboisement de ces berges a été initié, mais il n'y a pas eu de moyens pour sa mise en œuvre.

➤ Financement :

- Problème de cotisation : mobilisation difficile des membres du CLE ;
- Mauvaise compréhension du financement du CLE : au départ, les membres se disaient que le financement devait venir du niveau central.

Après l'intervention du SG, les autres membres du CLE ont à leur tour pris la parole et ont soulevé les mêmes problèmes évoqués précédemment par le SG. Selon eux, le problème de financement entrave le fonctionnement du CLE et serait le nœud de tous les problèmes de fonctionnement que connaît le CLE.

b) Echanges

Au cours des échanges, les membres du groupe thématique ont soulevé un certain nombre de préoccupations dont les principales sont :

- L'état des deux lacs

- Les actions entreprises par le CLE dans la recherche du financement
- La représentation des villages concernés (membre d'association ou individuel)
- La connaissance des missions du CLE par les membres

A toutes ces préoccupations, des éléments de réponse ont été apportés

Le groupe thématique a aussi fait des suggestions à savoir :

- L'appropriation du CLE par les acteurs à la base ;
- L'initiation de démarches pour intégrer l'ONEA dans le CLE afin de bénéficier de son expertise et de ses appuis financiers;
- La production de rapports faisant ressortir les difficultés à envoyer régulièrement à l'agence de l'eau ;
- L'élaboration de fiches de projet à proposer à l'agence et autres partenaires comme GWI

A ce titre, le GWI a proposé d'accompagner le CLE dans les échanges d'expériences avec d'autres CLE fonctionnels.

Au terme de la rencontre, le Président du groupe thématique 4 a remercié les membres du CLE pour la mobilisation à cette rencontre d'échanges qui a permis de comprendre leur mode de fonctionnement et leurs préoccupations.

Après cette rencontre d'échanges fructueux, la mission a rejoint la ville de Kaya pour l'élaboration du rapport du GT4.

2. Elaboration du rapport thématique

Pour la suite des travaux, le groupe s'est réuni dans la salle de l'OCADES à Kaya. Après présentation du canevas pour l'élaboration des rapports des sous groupes et du groupe thématique par le Président. Les membres se sont repartis dans leurs sous groupes de travail respectifs.

a) Travaux des sous-groupes

Chaque sous groupe se devait de finaliser son rapport qui avait été présenté lors de la deuxième réunion du groupe thématique le lundi 07 février 2011 et de remplir le canevas conformément à chacune des questions spécifiques à sa charge.

b) Examen des rapports des travaux des différents sous groupes en plénière

Les quatre sous groupes correspondant aux quatre questions spécifiques ont présenté les résultats de leurs travaux. Conformément au canevas, chaque sous groupe a fait ressortir les constats, fait des analyses, des recommandations et les mesures retenues ont été proposées.

Après les différentes présentations, les participants ont apprécié le travail abattu par chaque sous groupe et des remarques et amendements ont été faits pour la synthèse générale des travaux.

➤ ***Sous groupe 1 : Opérationnalisation des agences de l'eau***

Les préoccupations, questions, et suggestions ont été les suivantes :

- Spécifier les besoins par Agence ;
- Mesures retenues : se focaliser sur le fonctionnement et non sur la CFE ;
- Tenir compte des réalités pour fixer les échéances ;
- Pour le cas de l'AEN, signaler dans les constats le départ du personnel recruté et formé;
- Pour l'opérationnalisation de l'AEN, faire ressortir les réalisations, les difficultés, les contraintes afin de trouver des solutions ;
- Reformuler le souhait que le matériel du VREO et celui du PADSEA II soient transférés à l'AEM, l'AEC et l'AEN.

➤ ***Sous groupe 2 : quelles sont les activités à mettre en œuvre pour l'application de la CFE ?***

Les préoccupations, questions, et suggestions ont été les suivantes :

- Résumer les activités ;
- Revoir les recommandations qui ressemblent à des activités ;
- Harmoniser la formulation des activités ;
- Faire ressortir les mesures prioritaires ;
- Les participants ont demandé au sous groupe d'être plus synthétique.

➤ ***Sous groupe 3 : quelles sont les mesures à prendre pour l'opérationnalisation du SNIEau ?***

Les préoccupations, questions, et suggestions ont été les suivantes :

- Revoir les constats qui décrivent plutôt le système SNIEau ;
- Certaines difficultés sont à revoir (reformuler) ;
- Quel est l'impact de ce système SNIEau tel que présenté dans la GIRE ?
- Certaines difficultés sont internes et ne doivent pas être ressorties dans le rapport du groupe thématique ;
- Pour les responsabilités, la revue interpelle aussi d'autres structures et pas seulement le SP/ PAGIRE et la DGRE.

➤ ***Sous groupe 4 : Comment intégrer les principes GIRE dans l'opérationnalisation de la SCADD et dans les programmes sectoriels (PNSR et autres) ?***

A ce niveau, le sous groupe fait remarquer qu'il a travaillé sur la base des rapports provisoires comme documents de travail.

Concernant les amendements de fonds, les discussions ont porté essentiellement sur les recommandations, notamment sur la recommandation « Intégrer dans le manuel à élaborer les

indicateurs portant sur le processus GIRE, la qualité, la quantité et la valorisation de l'eau.». Les participants ont accordé un intérêt à ce point et ont fait des suggestions et recommandations qui se résument comme suit :

- S'inspirer de ce qui existe au niveau international (voir UICN) ;
- S'en tenir à des orientations (aspects sur lesquels les indicateurs vont porter) ;
- Définir des indicateurs d'impacts : processus, qualité, quantité, valorisation.

c) Synthèse générale des travaux de groupe

Au terme des travaux de sous groupes, un groupe restreint composé des rapporteurs et présidents des sous groupes ont fait une synthèse générale des travaux pour produire le rapport du groupe thématique GIRE qui sera déposé au secrétariat technique après relecture.

3. Exposés

Des présentations en lien avec la thématique ont été faites et trois présentations ont meublé cette partie. Il s'agit de celle de M. JØRGENSEN Peter représentant de DANIDA, celle de M.KONE Bougadare du CEDRES et celle de M. KY Alain Séverin de l'ONEA. Ces présentations ont porté respectivement sur : la « Croissance Verte, défis et opportunité pour le Burkina Faso », le « Coût de l'eau, cas du barrage de Yakouta » et la « pollution dans la zone industrielle de Ouaga »

4. Visite du barrage souterrain de Naré

La dernière journée de la mission a été consacrée à la visite du barrage de Naré dans la province de Namemtenga. Cette visite est précédée d'une présentation de la technologie de ce barrage par M. TRAORE Louis Blanc du SP/CONEDD (MEDD).

La mission du groupe thématique a pris fin le samedi 12 février 2011 aux environ de 12h30mn après la visite du barrage souterrain.

Liste de présence :

N°	Nom et Prénom(S)	Structure	Téléphone	Email
1	TRAORE OUO Denise	DRAHRH/PCL	70 00 08 50 76 62 47 59	traore_denise@yahoo.fr gnineouo@gmail.com
2	TAPSOBA Ludovic	GWU/UICN	78 84 94 93	ludovic.tapsoba@yahoo.fr
3	DRABO K.L. Ousseini	AEN	78 87 13 81	dkepian@yahoo.fr
4	SAMTOUMA N. Frédéric	DLSO/DGRE	70 45 05 98	fredericsamtouma@yahoo.fr
5	ZOUNGRANA Jacqueline	DEIE/DGRE	70 22 43 28	zougjac@yahoo.fr
6	ZONGO Séraphin	AEN	70 26 27 24	dgaenakanbe@yahoo.fr
7	SOMDA V.H. Romaric	SP/PAGIRE	70 73 40 58	romaric.somda@yahoo.fr
8	KONE Bougadare	CEDRES	78 87 10 70	bougadare@yahoo.fr
9	COMPAORE Boukaré	DLSO/DGRE	76 00 28 79	boukare_comp@yahoo.fr
10	CONGO Moustapha	AEM	70 39 70 88	congombf@yahoo.fr
11	OUEDRAOGO Nestor	AEM	70 17 16 07	ouedranestor@yahoo.fr
12	SANKARA B. Sandrine	DLSO/DGRE	70 26 60 74	bassonon_sandrine@yahoo.fr
13	OUEDRAOGO Marc	PNE-BF	70 16 35 00	rellymarc@yahoo.fr
14	KONATE/SIDIBE Salamata	SP/PAGIRE	76 00 45 05	sidibesalamata@yahoo.fr
15	BARRY Djibril	SP/PAGIRE	70 11 77 91	bdjibril@gmail.com
16	COMPAORE Abdoul-Momini	DGCOOP	70 67 32 80	comabdoul2004@yahoo.fr
17	JØRGENSEN Peter	DANIDA	50 32 85 40	petjor@um.dk
18	HANSBURY Paul	AT-LG/SP PAGIRE	70 60 90 43	Hansbury_paul@hotmail.com
19	KY Séverin Alain	ONEA	71 41 44 05	kyseval@yahoo.fr
20	TRAORE Louis Blanc	SP/CONEDD	70 26 79 51	lbtraore@yahoo.fr
21	NAMOUNTOUGOU Philibert	DRAHRH/CN	70 14 79 01	namountougou@yahoo.fr
22	KI T. Fulgence	SP/PAGIRE	70 26 99 72	fulgenceki@gmail.com

ANNEXE 4 : Rapport sommaire d'exécution des finances du groupe thématique 4

ANNEXE 5 : Rapport bilan de la mise en œuvre des mesures prioritaires 2010 du groupe thématique 4